



Domaine 25 - Arts du Spectacle et Techniques de Communication

Année académique 2024 - 2025

Interprétation Dramatique

Master de Type long - 120 crédits

Projet pédagogique (Profil d'enseignement)

Ce programme est organisé à l'intention des diplômés du Bachelier en Interprétation Dramatique qui souhaitent se spécialiser dans la pratique artistique de l'interprétation et de la conception de projets dans les disciplines du théâtre, du cinéma et de l'audiovisuel. Il se caractérise par l'acquisition des savoirs et savoir-être nécessaires à la participation en pleine autonomie à la mise en oeuvre de projets personnels ou portés par un·e artiste ou un collectif d'artistes.

Il repose fortement sur les compétences spécifiques acquises dans le Bachelier en Interprétation dramatique, tant sur le plan des techniques de jeu (corps, voix, interprétation), de la formation intellectuelle (analyse dramaturgique, histoire des arts du spectacle, sciences appliquées aux arts du spectacle,...) que sur une pratique artistique quotidienne du plateau.

La pédagogie s'articule essentiellement autour de projets collectifs ou individuels encadrés par des professionnel·le·s actif·ve·s dans le champ qu'ils sont en charge de transmettre. Les activités d'apprentissage visent à amener la pratique artistique et de recherche de vers un niveau professionnel.

Théâtre

Le Master s'appuie sur la prévalence du texte comme base au travail, la place centrale du travail de l'acteur·ice, l'importance de la prise en compte de la construction d'un récit et de sens, la capacité à mettre son énergie créative propre au service d'un projet.

Ces aspects se déploient au travers de dispositifs pédagogiques qui permettent à l'étudiant·e une synthèse des acquis précédents et qui visent à assurer à leur terme la prise en charge autonome de son projet singulier. Ils mettent cependant en oeuvre un travail collectif inhérent à l'abord des professions auxquelles l'INSAS prépare.

Ces dispositifs se complètent d'une série de séminaires pratiques de jeu qui visent à enrichir la diversité des approches du jeu contemporain et l'acquisition d'une autonomie artistique et technique. Ce chemin passe notamment par le séminaire « Cartes Blanches » qui leur permet s'ils le souhaitent d'expérimenter le développement d'un projet personnel et de collaborer à la réalisation des projets de leurs condisciples.

Cinéma –Audiovisuel

Le Master est le lieu de l'ouverture vers le cinéma et l'audiovisuel au travers d'une double démarche.

1) Pratique de l'interprétation:

- Ateliers d'expérimentation « Jeu/Caméra » qui associent dans des dispositifs originaux, les étudiant·e·s acteur·ice·s à des étudiant·e·s venu·e·s des cursus audiovisuels et écritures. Tantôt à la base de la proposition, tantôt devant la caméra, tantôt derrière, les étudiant·e·s interrogeront le potentiel créatif et les interactions des différents intervenants rassemblés sur un plateau de tournage, prendront conscience des contraintes de chacun·e et s'essayeront à les transcender.

- Participation à plusieurs dispositifs pratiques du cursus audiovisuel : films de fin d'études, ateliers de direction d'acteur·ice·s, de casting, de doublage, travail en multicaméra...

2) Techniques et théorie du cinéma et de l'audiovisuel:

Cet important ensemble de cours et de séminaires, spécifiques ou partagés en commun avec les étudiant·e·s du département audiovisuel, vise à initier l'étudiant·e aux aspects techniques et théoriques de l'élaboration concrète des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles:

- Histoire du cinéma, de la radiotélévision, du montage, analyse d'oeuvres ...

- Approche des techniques de base du découpage, du montage, de la prise de son, de l'image, de la postsynchronisation, aperçu du processus de production ...

Travail artistique de fin d'études (TAFE):

Il offre à l'étudiant·e la possibilité de développer sa recherche sous la direction d'un·e metteur·se en scène au sein d'un dispositif qui associe l'ensemble des dimensions présentes aujourd'hui dans la construction d'un spectacle: scénographie, espace sonore, lumière, costumes, dramaturgie.... Ceux-ci sont pris en charge par les étudiant·e·s de dernière année du premier cycle du cursus Théâtre et Technique de Communication (TTC) encadré·e·s par une équipe de professeur·e·s associé·e·s spécialisé·e·s dans ces disciplines.

Ce travail est présenté au public dans une salle d'un théâtre de la Fédération Wallonie Bruxelles, qui s'associe pour cette occasion avec l'INSAS.

Stages:

a) Hors école, dans un milieu professionnel en rapport avec l'objet d'un aspect du cursus, ils permettent à l'étudiant·e d'appréhender des contextes culturels, sociaux et professionnels divers dans lesquels iel aura à s'insérer. Ils concourent également à affiner la définition de la singularité de son projet.

b) Dans l'école, il est loisible à l'étudiant·e de participer aux travaux de fin d'études du cursus TTC comme aux mises en lecture des travaux des étudiant·e·s du Master Écriture.

Travail écrit de fin d'études (TEFE):

Le TEFE est le rapport écrit dressant le bilan d'un stage se rapportant à la finalité des études. Ce rapport comporte une description objective du contenu du stage, notamment les fonctions et tâches exercées et les conclusions du ou de la stagiaire sur l'expérience

Référentiel de compétences

1. Mettre en oeuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence;

2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique;

3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde;

4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique;

5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle;

6. Évaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres;

7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de la voix, du corps, du jeu et du plateau;

8. Maîtriser les potentialités narratives du verbe et du geste;

9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers;

10. Synthétiser et valoriser les connaissances acquises dans le but d'initier et de porter une création artistique complexe.

Bloc M1		60 crédits	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Pratique artistique du jeu théâtral	
Identifiant de l'UE		UE.IDAV.M1.1	
Descriptif		Développement et mise en œuvre d'une recherche en interprétation dramatique, sous la direction d'un metteur en scène, au sein d'un dispositif collectif présenté au public qui associe l'ensemble des dimensions présentes aujourd'hui dans la construction d'un spectacle : scénographie, espace sonore, lumière, costumes, dramaturgie....	
Obligatoire/optionelle		Obligatoire	
Crédits ECTS		22 cr	
Pondération		28%	
Volume horaire		300 h	
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,2,3,4,5,6,8,10	
Niveau de certification		7	
Prérequis			
Corequis			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	
Position Chronologique de l'UE		M1	
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)	
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation	
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Production de fin d'études	1	obligatoire	JAE +titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche de techniques et de pratiques diverses d'interprétation ou de composition du domaine de la musique concourant au développement des outils de création de l'acteur.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	6 cr
Pondération	6%
Volume horaire	90 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	2,4,7,8
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Approche musicale du jeu et de la scène	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des éléments de méthodologie et de pratique du jeu concret, du dialogue avec l'acteur, de l'improvisation, de la construction du récit dramatique et des aspects collectifs et individuels du travail théâtral. Suite de l'expérimentation personnelle, encadrée par des professeurs spécialisés, de la conception et de la direction d'un projet et de l'apprentissage de l'autonomie.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	17 cr
Pondération	13%
Volume horaire	255 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,8,10
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	1
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Dramaturgie / jeux	1	obligatoire	Titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Cartes blanches	2	obligatoire	Titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Alexandrins	2	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Récapitulation et approfondissement des concepts et des outils acquis en baccalauréat. Perfectionnement de leur utilisation en autonomie dans un contexte préprofessionnel.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	3 cr
Pondération	4%
Volume horaire	90 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,6,10
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	2
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Formation corporelle (Travail du corps)	Formation corporelle - 3	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des spécificités du jeu pour la caméra et des outils techniques du cinéma au travers de la réalisation spontanée de propositions d'acteurs suivie de l'analyse des résultats. Ce processus se déroule au sein d'un collectif incluant des étudiants du département cinéma -réalisation, son, image, écriture- qui favorise la prise de conscience réciproque des collaborations entre des différents intervenants d'un tournage.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	7 cr
Pondération	10%
Volume horaire	120 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,5,7,8
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Cinéma (Réalisation)	Atelier jeu caméra	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Histoire du cinéma		
Identifiant de l'UE		UE.IDAV.M1.25		
Descriptif		Approche de l'évolution et des styles du jeu pour la caméra au travers d'analyses d'œuvres appartenant à l'histoire du cinéma.		
Obligatoire/optionelle		Obligatoire		
Crédits ECTS		2 cr		
Pondération		2%		
Volume horaire		30 h		
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,2,5,10		
Niveau de certification		7		
Prérequis				
Corequis				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		
Position Chronologique de l'UE		M1		
Quadrimestre de programmation		2		
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.		
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation		
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants		

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Évolution des formes artistiques (Cinéma)	Histoire du cinéma	1	obligatoire	EO

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Stage dans un milieu professionnel en rapport avec l'un des aspects du cursus. Il permet l'appréhension des contextes culturels, sociaux et professionnels divers dans lesquels l'étudiant aura à s'insérer, lui permettant d'affiner la définition de la singularité de son projet et/ou de son autonomie. Le TEFE est le rapport écrit dressant le bilan de ce stage. Ce rapport comporte une description objective du contenu du stage, notamment les fonctions et tâches exercées et les conclusions du stagiaire sur l'expérience vécue. (Voir annexe 8 et 10 du RDE).
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	3 cr
Pondération	2%
Volume horaire	90 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	3,9,10
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Stages ()	Stages	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Bloc M2	60 crédits
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE) Identifiant de l'UE	Pratique du jeu cinéma UE.IDAV.M2.35
Descriptif	Participation en tant qu'acteur, sous la direction d'un metteur en scène/réalisateur, au sein d'un dispositif collectif d'étudiants des cursus réalisation, son, image, écriture à des séminaires de réalisations audiovisuelles.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	19 cr
Pondération	10%
Volume horaire	270 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,8,10
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Radio-TV (Réalisation radio-télévision)	Exercice multicaméra	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Cinéma (Image)	Images de fin d'études (IFE)	2	obligatoire	JAE+Titulaire
Artistique	Cinéma (Réalisation)	Atelier rythme	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation (interprétation)	Jeu sur production INSAS	4	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des spécificités du jeu pour la caméra et des outils techniques du cinéma au travers de la réalisation spontanée de propositions d'acteurs suivie de l'analyse des résultats. Ce processus se déroule au sein d'un collectif incluant des étudiants du département cinéma (réalisation, son, image, écriture) qui favorise la prise de conscience réciproque des collaborations entre des différents intervenants d'un tournage.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	6 cr
Pondération	10%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,5,7,8
Niveau de certification	7
Prérequis	UE.ID.M1.20
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M2
Quadrimestre de programmation	0
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation (interprétation)	Atelier jeu caméra 2	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche pratique, technique et artistique du casting.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	4 cr
Pondération	4%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	4,7,8
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Cinéma (Réalisation)	Casting	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation (interprétation)	Casting sur production INSAS	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Aperçu des bases techniques et pratiques des modes de production du cinéma et de l'audio-visuel.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	6 cr
Pondération	3%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7,8
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Les autres métiers du cinéma	2	obligatoire	TE
Technique	Théorie et pratique du son (Technique du traitement du son)	Post-synchro	1	obligatoire	EC
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Étude de cas	2	obligatoire	EC/TE
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Exposé scripte	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Fondements historiques, narratifs, esthétiques et éthiques du cinéma et de l'audiovisuel.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	19 cr
Pondération	3%
Volume horaire	300 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,5,10
Niveau de certification	7
Prérequis	UE.ID.M1.25
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Histoire des arts (Cinéma)	Histoire du cinéma	1	obligatoire	EO
Technique	Principes et applications du langage audiovisuel ()	Grammaire cinématographique	1	obligatoire	TE
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Histoire du montage 1	1	obligatoire	TE
Artistique	Prise et traitement du son (Prise de son)	Conception sonore	1	obligatoire	JA+titulaire
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Courts-métrages et mise en scène	1	obligatoire	EC
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Analyse de films	1	obligatoire	TE
Technique	Esthétique (Cinéma)	Langage cinématographique et neurosciences	1	obligatoire	TE
Technique	Évolution des formes artistiques (Musique appliquée aux arts du spectacle)	Point de vue musical	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Stage dans un milieu professionnel en rapport avec l'un des aspects du cursus. Il permet l'appréhension des contextes culturels, sociaux et professionnels divers dans lesquels l'étudiant aura à s'insérer, lui permettant d'affiner la définition de la singularité de son projet et/ou de son autonomie. Le TEFÉ est le rapport écrit dressant le bilan de ce stage. Ce rapport comporte une description objective du contenu du stage, notamment les fonctions et tâches exercées et les conclusions du stagiaire sur l'expérience vécue. (Voir annexe 8 et 10 du RDE).
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	6 cr
Pondération	5%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	3,9,10
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Stages ()	Stages	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.